

# MAIRIE LE SAIX

Le Village

05400 LE SAIX

Tel : 04.92.57.29.03.

e-mail : [mairie.lesaix@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesaix@wanadoo.fr)

Ouvert le Lundi de 8h15 à 13h et 13h30 à 17h45

## COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 3 Juin 2021 à 20h30

**Présents** : Olivier REGORD - Jean LAURENS - Philippe BARRY - Danièle MARCELLIN DELAYE - Luc ANDRE - Roger NIVOU - Gilles FAURE - Raphaël ANDRE et Charles JOHNER

**Absents** : Philippe ANDRE

### ORDRE du JOUR :

#### 1°/ Délibérations à prendre

Contrat d'abonnement Eau/Assainissement

Validé à l'unanimité

Attribution logement communal « mairie »

Attribué à l'unanimité à Célia MAUNET au 20 Juillet 2021

Avenant bail 69 (y compris travaux)

Lecture document modifié

Accepté à l'unanimité

Remarque : les travaux d'investissement prévus à l'ordre du jour ne sont plus d'actualité.

Ils sont pris en charge par le gérant du 69

#### 2°/ Arrêté municipal « stationnement interdit camping-car »

Pas réglementaire et interdit par la législation.

Solution proposée : fermer le village du 01/07/2021 au 31/08/2021

Se rapprocher du Département pour informations nécessaires à la mise en place

#### 3°/ Informations

- Dossier SDIS : Convention transmise. Attente date contrôle des bornes incendie
- Dossier eau/assainissement : cahier demandé pour suivi de la station. Mise à jour annuelle
- Ordures ménagères : Dalle pour la zone de tri de la salle des fêtes. Améliorer la zone de tri de la Souste. Prendre du temps pour réflexion entre élus, habitants et CCBD pour choix cohérent

#### 4°/ Divers

- R.G.P.D. Protection des données. Obligation de désigner un membre du conseil municipal sauf maire et adjoints  
Représentant conseil municipal désigné : Roger NIVOU
- Devis plomberie validé : BL ENERGIE THERMIE

- Demande achat concession cimetièrre : qui peut acquérir une concession ?  
Etre décédé dans la commune  
Etre inscrit sur la liste électorale  
Habiter à l'étranger
- Elections 20 et 27 Juin 2021 : panneaux mis en place et tenue du bureau de vote par tranche de 2h30

Séance levée à 22h55